

Supplément pour chambre 1 lit

Nom	Prénom
Adresse	Localité
Tél. patient	No dossier

Vous avez exprimé le souhait d'être hospitalisé en chambre à un lit. Toutefois vous êtes assuré en tarif chambre commune ou demi-privée et la couverture de votre assurance n'est pas suffisante pour une hospitalisation en chambre à un lit.

Conditions

Votre demande doit être faite au service des admissions de l'hôpital et sera acceptée par le service des soins dans la limite des places disponibles. Aucune demande, en cours de séjour, ne sera prise en considération.

Tarif

Un supplément de CHF 180.- par journée d'hospitalisation (les jours d'entrée et de sortie sont comptés intégralement) sera à payer à l'accueil le jour de votre départ

Morges, juin 2022

Ensemble Hospitalier de la Côte
Hôpital de Morges

Le la soussigné e (ou son sa représentant e légal-e) certifie avoir reçu un exemplaire de ces conditions.

Morges, le

Signature: